

L'hon. M. Churchill: Oui, deux modifications secondaires. Pour lundi, j'ai donné une liste de certains bills relatifs à des questions de finance. Je voudrais en modifier l'ordre. La liste se trouve à la page 4972 du hansard, mais je vais la répéter.

1. La 2^e lecture du Bill n° C-74, tendant à modifier le tarif des douanes.
2. Le Bill n° C-73, tendant à modifier la loi sur la taxe d'accise.
3. Le Bill n° C-65, tendant à modifier la loi de l'impôt sur les biens transmis par décès.
4. Le Bill C-69, tendant à autoriser certaines dépenses d'établissement du réseau des chemins de fer Nationaux du Canada.
5. Le Bill C-64, visant à modifier la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or.
6. Le Bill S-32, en vue d'autoriser la construction et l'entretien d'un pont sur le fleuve Saint-Laurent près de Ville-LaSalle.
7. Le Bill C-68, tendant à modifier la loi de l'impôt sur le revenu.

Si nous terminons ces travaux lundi, nous pourrons passer au numéro 10 du *Feuilleton* d'aujourd'hui, soit la résolution inscrite au nom du ministre des Finances et intéressant la loi sur la pension du service public.

Le premier article que nous aborderons mardi, ce sera le projet de résolution inscrit au nom du premier ministre et relatif à la durée des fonctions des juges, puis le projet de résolution inscrit au nom du ministre du Revenu national et tendant à l'établissement d'un comité spécial de la radiodiffusion. Si les travaux progressent rapidement, nous pourrons reprendre mardi l'examen de tous les travaux que j'ai annoncés pour lundi et dont l'étude ne serait pas terminée.

L'hon. M. Chevrier: Je suppose que le ministre du Revenu national est libre maintenant de s'occuper de cette affaire.

L'hon. M. Churchill: Et il en est fort heureux.

(A six heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)